

## **Attribution de subventions exceptionnelles**

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :**

### **Association des Maires du Nord - Solidarité Sambre**

La mini tornade qui a eu lieu dans le Nord de la France dans la nuit du 3 au 4 août dernier a fait de nombreuses victimes et d'énormes dégâts. Plus d'un millier de logements et maisons ont été endommagés dont plusieurs centaines sont devenus inhabitables.

Pour venir en aide aux habitants des zones sinistrées le plus rapidement possible, le Ministère du Budget a autorisé, à titre dérogatoire, le versement de subventions par les collectivités locales en l'absence de pièce justificative.

En accord avec les divers groupes politiques, afin d'exprimer sa solidarité aux populations sinistrées, une subvention exceptionnelle de 10 000 € a été mandatée le 14 août 2008 à l'Association des Maires du Nord - Solidarité Sambre.

Le Conseil Municipal est donc invité à ratifier ce versement et à confirmer l'octroi d'une subvention de 10 000 € à cette association. Cette subvention de 10 000 € a été prélevée sur les crédits de l'imputation 65.020.6574.47047 après prélèvement depuis le compte de dépenses imprévues (imputation 022.01.022.20200).

### **Association Alcool Assistance - La Croix d'Or - Bourgogne Franche-Comté**

L'Association Alcool Assistance - La Croix d'Or de Bourgogne - Franche-Comté a pour mission l'aide et l'accompagnement des personnes en difficulté avec l'alcool et de leur entourage.

La section de Besançon organise l'Assemblée Générale de l'association. Cette manifestation se déroulera à Micropolis Besançon le 4 octobre prochain et accueillera une centaine de personnes.

Afin que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions, il est proposé d'accorder une subvention de 300 € à cette association.

### **France Libertés - Fondation Danielle MITTERRAND**

France Libertés, fondation créée par Mme Danielle MITTERRAND en 1986, défend les droits de l'homme et apporte son soutien aux peuples et individus opprimés dans leur liberté. Elle est reconnue d'utilité publique et dotée du statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social de l'ONU.

La fondation agit et est présente au quotidien auprès des plus démunis afin de participer à la construction d'un monde solidaire, citoyen et responsable.

Ses actions se sont resserrées autour de plusieurs thèmes comme l'accès à l'eau potable, les modèles soutenable de développement humain, l'accès à la citoyenneté et le droit des peuples.

Afin de participer au financement de ses actions menées dans le monde, il est proposé d'accorder une subvention de 2 500 € à France Libertés.

### **Association des Tourneurs de Franche-Comté**

L'Association des Tourneurs sur Bois de Franche-Comté organise la 4<sup>ème</sup> Fête du Tournage et des Arts du Bois (sculpture, marqueterie, ébénisterie, lutherie...) qui regroupe les particuliers et amateurs de l'activité les 21, 22 et 23 novembre 2008 à Besançon Micropolis.

Cette manifestation bisannuelle se déroulera cette année dans le cadre général des «Talents Comtois».

Afin d'apporter un soutien financier à l'Association des Tourneurs de Bois pour faire face principalement aux frais occasionnés par les déplacements et l'hébergement des artistes qui animeront les 3 journées de cette manifestation, il est proposé de lui accorder une subvention de 1 000 €.

### **Centre Culturel Populaire de Palente Les Orchamps (CCPPO)**

Le Centre Culturel Populaire de Palente Les Orchamps possède un fond considérable d'archives de l'époque 1967 - 1973 sous forme papier, photos et films, et dispose également du fond de l'Association «Les Amis de la Maison du Peuple».

Dans le cadre d'un grand projet dit «d'éducation populaire», ils doivent numériser plusieurs centaines de documents et pratiquer une sélection rigoureuse pour réaliser une exposition itinérante consacrée aux années 1968, période où la vie de notre ville fut particulièrement remarquable.

Le CCPPO a sollicité l'aide de la Ville de Besançon, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Afin de permettre au CCPPO de mener à bien ce projet, il est proposé de lui attribuer une subvention de 2 500 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- prendre acte de la subvention de 10 000 € qui, à titre dérogatoire, a été versée en urgence à l'Association des Maires du Nord - Solidarité Sambre comme l'autorisait le Ministère du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique. Cette somme de 10 000 € a été mandatée au chapitre 65.020/6574 CS 47047 et financée par prélèvement sur le compte de dépenses imprévues (imputation 022.01.022.20200)

- attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

- 300 € à l'Association Alcool Assistance - La Croix d'Or - Bourgogne Franche-Comté
- 2 500 € à France Libertés - Fondation Danielle MITTERRAND
- 1 000 € à l'Association des Tourneurs de Franche-Comté
- 2 500 € au Centre Culturel Populaire de Palente Orchamps - CCPPO.

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit 6 300 €, sera prélevée au chapitre 65.020/6574 CS 47047.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

**«M. Pascal BONNET** : Je vais peut-être vous irriter mais, sur les 4 subventions attribuées à ces Associations, en Commission il nous a été dit que la décision relevait du Maire et donc qu'elles ne donnaient pas lieu à débat en Commission. Je voulais simplement signaler que nous voterons contre la subvention à France Libertés Danièle MITTERRAND, parce que certaines de ses missions font l'objet d'opérations similaires menées par la Ville donc je ne vois pas bien l'intérêt de subventionner cette Association. C'est votre choix mais ce n'est pas le nôtre».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- à la majorité des suffrages exprimés (12 contre dont groupe UMP et apparentés et groupe MODEM), statue favorablement sur l'octroi d'une subvention à France Libertés - Fondation Danielle Mitterrand

- à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'accorder les quatre autres subventions.

*Récépissé préfectoral du 3 octobre 2008.*